

*Développement régional—Loi*

43 p. 100 de nos biens et services que nous pourrions produire nous-mêmes en grande partie, si nous avions une aide suffisante. C'est pourquoi le MEER est tellement important. En ce vendredi après-midi, la situation du MEER me préoccupe beaucoup. Je ne veux lancer la pierre à personne car la tendance qui m'inquiète s'est manifestée depuis l'élaboration de la politique d'expansion économique régionale. Au cours de la première année complète d'existence du MEER, en 1970-1971, les dépenses engagées au titre de l'expansion représentaient 2.1 p. 100 de l'ensemble des dépenses fédérales, soit 330.8 millions sur un budget de 15.8 milliards. Voyons ce qui s'est passé les années suivantes. En 1971-1972, les dépenses du MEER passent à 349 millions, ce qui marque une légère augmentation. En 1972-1973, elles grimpent à 364.9 millions; en 1973-1974, à 424.3 millions et, en 1974-1975, à 438.6 millions. Enfin, en 1977-1978, les dépenses du MEER représentent 562.2 millions sur un budget de 45.2 milliards.

● (1500)

A ce moment, les dépenses du MEER représentaient 1.2 p. 100 de l'ensemble des dépenses gouvernementales. Dans ce tableau tiré des comptes publics, qui étaient à l'époque les prévisions budgétaires pour 1979-1980, les prévisions de dépenses du MEER s'élevaient à 592.8 millions sur un budget de 52 milliards, soit à 1.1 p. 100 de la totalité des dépenses gouvernementales.

En résumé, si l'on s'est accordé pour reconnaître, lors de la création du programme, que 2.1 p. 100 constituaient un chiffre raisonnable pour les dépenses d'expansion économique régionale, pourquoi n'en reparle-t-on pas davantage dix ans plus tard et pourquoi ces dépenses ne représentent-elles plus que 1.1 p. 100 du budget? Il est encore plus révélateur de considérer leur valeur relative si l'on tient compte des effets de l'inflation qui a frappé tous les programmes gouvernementaux. On en arrive ainsi à une conclusion désastreuse. Si on considère le budget du MEER en tenant compte de l'inflation, on constate que les subventions accordées à la région de l'Atlantique ont considérablement baissé depuis dix ans. Elles ont en fait décliné chaque année en dollars constants.

Depuis 1970-1971, il s'est produit une baisse constante de la part des crédits de l'État attribués au MEER. En 1978-1979, la part du ministère sur un budget de 50.3 milliards ne représentait plus que 1.1 p. 100. Je suis en train de chercher les chiffres dont je dispose sur l'aide réelle exprimée en dollars constants. Les subventions du ministère à la région de l'Atlantique ont régressé en termes réels. Nous savons bien qu'on peut faire dire tout ce qu'on veut aux chiffres, mais il n'empêche que ces chiffres sont tirés des Comptes publics du Canada.

La valeur réelle du budget du MEER pour la région de l'Atlantique a chuté de 41.2 p. 100. En 1970-1971, la région de l'Atlantique a reçu 184 millions de dollars, en dollars constants, au titre du développement. En 1977-1978, la valeur des subventions est tombée à 108.3 millions de dollars. Alors que la région de l'Atlantique recevait 41.2 p. 100 de moins, les autres régions recevaient 5.9 p. 100 de plus du MEER au cours de la même période.

Je ne vais pas encombrer le compte rendu d'un tas de tableaux, mais pour en revenir à l'ensemble du programme et ne plus se limiter à la seule région de l'Atlantique, je dirai que le budget global qui s'élevait à 330.8 millions de dollars en

1970-1971 ne valait plus que 294.5 millions de dollars, en dollars constants de 1971, en 1978-1979.

Si l'on songe aux problèmes qui se sont abattus sur le Canada, à plus forte raison sur la région de l'Atlantique, on constate qu'il conviendrait d'étudier ces chiffres de plus près puisque le budget du MEER est en réalité réduit de près de moitié par l'inflation, pour savoir où l'on va dans la région de l'Atlantique et quelle orientation il faut donner au programme du MEER en général. Les députés peuvent émettre certaines plaintes fondées sur le MEER, car tout économiste qui étudierait les mesures législatives du gouvernement et l'histoire politique du pays trouverait que le gouvernement a eu tendance à limiter l'expansion industrielle à la partie centrale de cette région à cause de certaines influences.

La loi sur les banques, qu'étudie le comité en ce moment avant de la retourner à la Chambre, est un instrument de politique financière qui n'aide pas les régions dont l'économie est languissante. En fait, elle favorise la centralisation. Nous avons en outre une politique douanière et, je le répète, une politique des transports. A moins que nous ne parvenions à exercer un contrôle réel sur ces divers instruments gouvernementaux, qu'il s'agisse des transports, des banques ou de l'énergie, nous perdons notre temps à discuter à la Chambre des communes et aux comités des principes fondamentaux du MEER et de son orientation.

La plupart des députés sont d'accord sur le principe voulant qu'on aide son voisin. C'est presque une question de morale chrétienne, qu'à peu près toutes les religions nous ont transmises à travers les âges. Il faut aider le voisin qui a moins que soi. Ce principe trouvera ses adeptes à la Chambre. Mais sur le plan pragmatique, pratique, il faut coordonner les divers organismes et programmes gouvernementaux. Peu importe qu'on ait doublé l'apport du MEER et ses dépenses, qu'au bout de dix ans on regarde le Canada de l'Atlantique, comme nous le faisons aujourd'hui, et qu'on dise que certains succès précis ont aidé des Canadiens à se trouver du travail.

Pour remanier de fond en comble la structure économique, il faut implanter des industries qui soient compatibles avec la région, et non pas tenter de greffer des entreprises qui ne sont pas adaptées au milieu et qui ne pourront survivre. Une fois retiré le tuteur que constitue une subvention du MEER, par exemple sous forme d'un prêt sans intérêt, on pourrait dire, dix ans plus tard, que l'on n'a pas seulement dépensé les millions cités par le ministre dans son exposé. C'était un chiffre assez élevé. Mais comme nous le savons tous, ce sont des capitaux d'amorçage. Je crois que le chiffre est de 600 millions de dollars, mais ce doit être plus en réalité. Cet argent devait servir de catalyseur pour provoquer des investissements de plus de 4.3 milliards de dollars.

Tout cela est très bien. Seulement il me semble qu'il nous faudrait avoir la possibilité d'examiner toute la question du MEER au lieu d'être pris par surprise un vendredi après-midi. On a beau dire que le comité parlementaire se débrouillera avec la nouvelle loi, nous connaissons tous les problèmes des comités parlementaires. Ils sont débordés de travail. Leurs membres s'efforcent de courir deux lièvres à la fois. Ils ne peuvent compter sur des conseillers objectifs et indépendants. Je ne leur jette pas la pierre, mais ils sont nécessairement amenés à restreindre le nombre des témoins pour faire avancer